



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal de la séance régulière du 31 janvier 2024

---

**Présences**

M. Sébastien Pomerleau, parent et président	Mme. Amélie Fecteau, enseignante
M. Julien Boulanger-Richardson parent et vice-président	Mme. Isabelle Dufour, enseignante
Mme. Laura Rivera, parent	Mme. Jessy Larchet, TES
M. Jean Tittley, parent	M. Alain Marcoux, représentant de la communauté

**Autres présences**

Mme Mélissa Matte, directrice	Mme Franciska Roy, rédactrice du procès-verbal
Mme Geneviève Renaud, directrice adjointe	M. Tommy Pilote, représentant du public

**Absence**

Mme. Marie-Pier Bergeron, TES  
M. Mehieddine Harzallaoui, parent et secrétaire

---

**Ordre du jour**

---

19 h 00 **1. Ouverture**

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du 31 janvier 2024
- 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 6 décembre 2023

**2. Interventions du public**

- 2.1. Tommy Pilote – Programme d'anglais intensif en 6e année

19 h 15 **3. Affaires pour décision et discussion**

- 3.1. Activités éducatives et sorties
- 3.2. Offre de services pour les activités parascolaires – Hiver 2024
- 3.3. Activités au service de garde lors des journées pédagogiques
- 3.4. Grilles-matières 2024-2025 – Discussion
- 3.5. Budget révisé de l'école 2023-2024
- 3.6. Participation au programme Nager pour survivre

20 h 15 **4. Rapports**

- 4.1. Rapport de la présidence
- 4.2. Rapport de la direction et des membres du personnel
- 4.3. Rapport du représentant au comité de parents
- 4.4. Rapport de l'OPP et de la fondation

20 h 35 **5. Autres sujets**

- 5.1. Questions et demandes des membres du CÉ

20 h 45 **6. Fermeture**

- 6.1. Date de la prochaine rencontre
  - 6.2. Levée de la séance
-

## **1. OUVERTURE**

### **1.1 Ouverture de la séance**

M. Pomerleau ouvre la séance à 19h04.

### **1.2 Adoption de l'ordre du jour du 31 janvier 2024**

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

<b>C.E. 2023-2024-20</b>	Sur proposition de Mme Larchet, appuyée par Mme Fecteau, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel quel.
--------------------------	---

### **1.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 6 décembre 2023**

M. Pomerleau a fait quelques modifications mineures au procès-verbal du 6 décembre.

<b>C.E. 2023-2024-21</b>	Sur proposition de M. Boulanger-Richardson, appuyé par Mme Dufour, il est résolu d'adopter le procès-verbal, modifié.
--------------------------	---

## **2. INTERVENTIONS DU PUBLIC**

### **2.1. Tommy Pilote – Programme d'anglais intensif en 6e année**

Comme à la dernière rencontre du Conseil, M. Pilote réitère son désaccord avec le programme d'anglais intensif. Il considère que la matière des sciences est négligée et qu'il n'y a pas assez de français à l'école.

## **3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION**

### **3.1 Activités éducatives et sorties**

Les enseignantes des classes de 4<sup>e</sup> année soumettent pour approbation leur sortie au cinéma le Clap prévue le 4 avril prochain.

<b>C.E. 2023-2024-22</b>	Sur proposition de Mme Fecteau, appuyée par Mme Dufour, il est résolu d'approuver la sortie des classes de 4 <sup>e</sup> année au cinéma le Clap.
--------------------------	--

### 3.2 Offre de services pour les activités parascolaires – Hiver 2024

M. Pomerleau informe que les parents ont reçu l'offre des activités parascolaires pour l'hiver.

Mme Matte rappelle que le CE doit habituellement approuver les activités avant qu'elles soient réservées. Elle précise qu'il y a un enjeu de temps. Elle trouvera une solution pour qu'à l'avenir le CE puisse approuver les activités à l'avance.

Mme Matte affirme que la majorité des activités sont déjà comblées.

### 3.3 Activités au service de garde lors des journées pédagogiques

Mme Renaud confirme que le sondage concernant les activités des journées pédagogiques a été envoyé aux parents. Il y a déjà 124 réponses reçues des parents. Plusieurs idées d'activités ont été suggérées par ceux-ci.

Mme Matte explique que les parents doivent utiliser le service de garde pour avoir accès aux activités des journées pédagogiques.

Elle ajoute que le service de garde a fait une demande de soumission pour l'activité *Katag* pour la journée pédagogique flottante du 1<sup>er</sup> mars.

<b>C.E. 2023-2024-23</b>	Sur proposition de Mme Rivera, appuyée par Mme Fecteau, il est résolu d'approuver l'activité <i>Katag</i> pour la journée pédagogique du 1 <sup>er</sup> mars.
--------------------------	--

### 3.4 Grilles-matières 2024-2025 – Discussion

Mme Matte présente la grille-matière proposée pour l'année 2024-2025.

Elle ajoute que les principaux changements à la grille-matières sont pour le 3<sup>e</sup> cycle.

Elle explique que pour les classes de 6<sup>e</sup> année, au programme d'anglais intensif, il y aurait trois blocs flexibles de 2h par cycle de 10 jours pour permettre de faire des périodes de récupération selon les besoins spécifiques de chaque élève en français, en anglais et en mathématique. Il y aura trois classes de 6<sup>e</sup> année, et chacun des trois titulaires enseignerait principalement une matière, soit le français, l'anglais ou les mathématiques. Les matières et activités proposées durant ces périodes flexibles seraient révisées à chaque cycle, et les groupes pourraient être mélangés pour mieux répondre aux besoins de chacun.

Les services de francisation et d'orthopédagogie seraient concentrés durant ces périodes pour éviter aux élèves de manquer l'enseignement de nouvelle matière. On croit également que la formule aiderait à préparer les élèves au secondaire puisqu'ils auraient à se déplacer entre les trois locaux et qu'ils côtoieraient des compagnons de classe différents certaines journées.

Les membres parents du Conseil soulignent que c'est une belle réflexion de la part des enseignants de 6<sup>e</sup> année. Ils les remercient d'avoir proposé une grille-matières variable et saluent le caractère innovateur de la proposition. M Boulanger-Richardson propose de changer le mot « récupération » pour « enrichissement », soulignant que ces périodes pourraient bénéficier non seulement à des groupes d'élèves plus faibles dans certaines matières, mais aussi à des groupes d'élèves plus forts. Mme Rivera trouve bien de cibler les besoins de chaque élève, et mentionne qu'il serait intéressant d'expliquer les services professionnels disponibles aux parents.

Les parents se questionnent sur le nombre d'heures qui sera réellement alloué à l'anglais et au maintien de la reconnaissance du programme d'anglais intensif. M. Pomerleau se demande également comment fonctionnera la gestion de la formation des groupes.

Mme Matte explique que le programme d'anglais intensif a le même contenu pédagogique qu'un programme d'anglais régulier même si les heures de cours sont différentes. Elle vérifiera auprès du Centre de services si nous continuerons d'avoir la reconnaissance de l'anglais intensif avec le nouveau programme proposé.

Mme Matte prévoyait présenter le nouveau programme aux parents de 5<sup>e</sup> année à la fin de la présente année scolaire. M. Pomerleau croit que le programme devrait être présenté aux parents plus tôt. M. Tittley suggère aussi que les enseignants de 6<sup>e</sup> année viennent expliquer leur nouvelle grille-matières à la prochaine rencontre du CÉ. Mme Dufour trouve que les enseignants ont travaillé fort pour cette nouvelle proposition pour soutenir les différents besoins des élèves.

Il est convenu qu'une rencontre d'information soit organisée pour les parents avant la prochaine réunion du CÉ. Il y aura une présentation du programme et une période de questions des parents.

### 3.5 Budget révisé de l'école 2023-2024

Mme Matte présente le budget révisé de l'école. Elle explique que les principaux ajustements sont dus aux ajouts d'élèves et aux allocations reçues.

M. Pomerleau demande si les budgets d'investissements sont prévus pour la cour d'école.

Mme Matte précise que ce sont des montants transférables d'une année à l'autre et qu'ils sont alloués à l'immobilier.

<b>C.E. 2023-2024-24</b>	Sur proposition de M. Boulanger-Richardson, appuyé par Mme Larchet, il est résolu d'adopter le budget révisé tel que présenté.
--------------------------	--

### 3.6 Participation au programme Nager pour survivre

Mme Matte présente le programme *Nager pour survivre*. Ce programme s'adresse aux élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année de l'école. Elle explique que les élèves pourraient participer au programme sous forme de sortie scolaire. Il y aura trois séances de 1h ou deux séances de 1h30. C'est offert gratuitement et le transport est payé. Ce programme est subventionné par la Société de sauvetage.

<b>C.E. 2023-2024-25</b>	Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par M. Tittley, il est résolu d'approuver le programme <i>Nager pour survivre</i> pour les classes de 3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> année.
--------------------------	--

## **4. RAPPORTS**

### **4.1 Rapport de la présidence**

La présidence n'a pas d'information supplémentaire à présenter.

### **4.2 Rapport de la direction et des membres du personnel**

Mme Matte annonce que nous avons reçu certains montants pour le plan de rattrapage adopté suite aux journées de classe manquées pendant la grève. Ceux-ci serviront à ajouter du temps pour les services tels que la francisation et l'orthopédagogie. Les classes et les enseignants ont été sondés pour cibler les besoins des élèves.

Mme Matte ajoute que la demande de financement au ministère de l'Éducation pour la cour d'école a été lancée. Une demande a aussi été déposée auprès de Desjardins, et des approches ont été faites à la coop IGA et à la Ville de Québec. Le 20 février prochain, une demande sera également présentée au club Rotary. Mme Matte présente les trois différentes phases projetées d'aménagement de la cour.

Mme Matte présente ensuite le nouveau document résumé du plan de lutte contre la violence et l'intimidation, à l'intention des parents.

Finalement, Mme Matte annonce que les travaux du comité sur la refonte du projet éducatif avancent bien. Elle rencontrera prochainement une étudiante en infographie pour travailler sur le dépliant de présentation du projet éducatif.

### **4.3 Rapport du représentant au comité de parents**

M. Pomerleau annonce que le conseil d'administration du centre de services scolaires a approuvé les propositions du comité de parents pour les changements aux critères d'inscription.

Il ajoute qu'il y aura une présentation du Référentiel « Éduquer à une citoyenneté éthique à l'ère du numérique » le 7 février prochain.

Il termine en mentionnant la formation sur les frais chargés aux parents qui a eu lieu le 17 janvier dernier.

### **4.4 Rapport de l'OPP et de la fondation**

M. Pomerleau fait un rappel pour le carnaval de St-Mathieu qui aura lieu le 10 février prochain, de 10h à 12h. Il y aura des prix de présence, de la tire d'érable, des collations, des maquillages pour les enfants, de la musique québécoise et un invité spécial, le Bonhomme Carnaval.

M. Pomerleau annonce que les membres de l'OPP, de la Fondation et du CE auront des chandails avec l'inscription *parents bénévoles* à porter lors des activités.

Mme Rivera annonce que la Fondation a fait un profit d'environ 300\$ pour la campagne Rose Lafleur. Il y aura prochainement une soirée cinéma pour les élèves. Les billets d'entrée seraient de 5\$ par personne et il y aurait une vente de collations sur place.

Mme Rivera rappelle que la fondation est toujours à la recherche de commanditaires, et annonce qu'il y aura un marché aux puces en mai.

## **5. AUTRES SUJETS**

### **5.1 Questions et demandes des membres du CÉ**

M. Tittley affirme que le site web de l'école n'est pas à jour.

M. Pomerleau propose d'aborder la politique alimentaire d'une façon plus explicite pour démontrer que l'école est plus ouverte par rapport aux collations.

M. Pomerleau demande quelles sont les journées des collations dans la semaine puisque ses enfants délaissent leurs collations maison ces journées-là obtenant ainsi des pertes alimentaires. Un membre du personnel mentionne que ces journées sont habituellement les mardis et jeudis, mais il y a régulièrement des exceptions. Ainsi, il est préférable de toujours donner deux collations maison aux enfants.

M. Richardson demande s'il y a eu plus d'incidents depuis le début de l'hiver dans la cour d'école par rapport à l'an dernier. Mme Matte répond qu'il n'y a pas eu plus d'incident par rapport à l'an dernier.

## **6. FERMETURE**

### **6.1 Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre sera le 20 mars.

### **6.2 Levée de la séance**

M. Pomerleau remercie les membres et la séance est levée à 21h45.

Sébastien Pomerleau  
Président du conseil d'établissement

Mélissa Matte  
Directrice